

*Questions orales***LES POSTES****L'ARRIVÉE PRÉSUMÉE DE COURRIER AVARIÉ À CALGARY—
DEMANDE D'ENQUÊTE**

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Postes. Je sais que j'exprime les sentiments du ministre et de tous les députés si je dis que nous rêvons tous d'un Noël blanc, mais il semble que celui des gens de l'Ouest sera teinté d'humidité. Le ministre des Postes sait-il que plusieurs tonnes de courrier en provenance de Toronto sont arrivées à Calgary toutes imbibées d'eau et gravement avariées? Le ministre se dispose-t-il à faire enquête et à nous faire part des mesures qu'il envisage?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, on m'a signalé hier cet incident. Je me suis renseigné, et je suis heureux d'annoncer au député que cette nouvelle est fort exagérée. Seulement un ou deux sacs de courrier ont été quelque peu exposés à la pluie, mais aucune pièce de courrier n'a été endommagée. On s'occupe de le classer d'une façon normale et seulement quelques traces de cette mésaventure seront visibles quand on le portera à destination.

* * *

LES TRANSPORTS**LE QUAI D'OGDEN POINT À VICTORIA—LA CAUSE DE L'ABSENCE
D'ENTENTE AVEC WESCAN POUR L'EXPLOITATION**

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Ma question s'adresse au ministre des Transports, monsieur l'Orateur. Le ministre sait que le 8 août dernier, le quai d'Ogden Point, à Victoria, a été ravagé par un désastreux incendie. Le 18 août, des hauts fonctionnaires déclaraient à une réunion qu'il serait possible de conclure un bail ou une entente entre le gouvernement et la Wescan pour assurer la poursuite des opérations. Quatre mois après cette réunion, 93 personnes sont toujours en chômage et nous ignorons encore quand l'entente sera signée. Des fuites en provenance du ministère des Transports nous ont appris qu'elle pourrait être signée incessamment. Le ministre pourrait-il nous dire où en est cette question?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, après la destruction du quai, le CN s'est départi des terrains, ce qui a amené certaines complications juridiques qu'il a fallu tirer au clair avant de négocier un bail. Dernièrement, nous avons soumis une offre à l'exploitant qui souhaite la reconstruction du nouveau quai. Je n'ai pas vu personnellement les modalités de l'entente et je ne peux donc affirmer qu'elle sera signée sous peu. Je sais cependant que l'exploitant

[M. LeBlanc (Westmorland-Kent).]

a dit à la presse qu'il existait une entente, de sorte que j'en déduis qu'il en accepte les modalités. Si tel est le cas, je suppose qu'il n'y a plus que les formalités à remplir.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL**LA MISE À PIED D'EMPLOYÉS DES MESSAGERIES—L'ABSENCE DE
PROMOTION DES AFFAIRES ATTRIBUÉE À LA SOCIÉTÉ**

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse elle aussi au ministre des Transports. L'honorable représentant a-t-il pris des mesures pour déterminer si le CN a eu raison de renvoyer environ 360 employés de sa division des messageries un peu partout au Canada et si le motif invoqué par le CN, c'est-à-dire un ralentissement des affaires, provient de son propre manque d'initiative pour stimuler l'activité?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le CN m'a fourni tous les renseignements nécessaires sur la situation. Les renvois reflètent un ralentissement saisonnier des affaires. Dans presque tous les cas, les employés ont été mis en disponibilité pour une période précise et ils savent qu'ils reprendront leur travail. Le CN s'est conduit de façon exemplaire dans les entretiens qu'il a eus tant avec le syndicat qu'avec les travailleurs en cause. On pourrait même dire que c'est un exemple que d'autres compagnies qui ne se comportent pas toujours de cette façon devraient suivre.

M. MacKay: Sans vouloir mettre en doute la déclaration du ministre, je signale que le nombre d'emplois offerts par le CN diminue régulièrement partout au Canada. La qualité du service diminue en même temps, ce qui a tendance à décourager la clientèle. Cela crée un cycle improductif. Le ministre examine-t-il la situation pour voir pourquoi les affaires semblent être saisonnières et pourquoi les Canadiens n'utilisent pas davantage les services du CN dans l'espoir de trouver un moyen de mettre fin à cette disparition constante d'emplois sans une augmentation parallèle des affaires?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, les affaires semblent toujours ralentir à l'époque de Noël. Cela se produit tous les ans. Le député devrait savoir que, de fait, le Canadien National transporte plus de marchandises et parcourt plus de tonnes-milles qu'auparavant avec un nombre réduit d'employés. Cela prouve certainement que la direction du CN est efficace et qu'elle a réussi à trouver des moyens d'éviter des frais de main-d'œuvre inutiles et, par conséquent, des pressions inutiles sur l'économie. La façon dont la direction a réussi à parcourir plus de tonnes-milles avec un personnel et des capitaux réduits est un exemple de la hausse de productivité que nous aimerions voir partout dans l'économie.